L'Union européenne et la région de Kaliningrad

2001/2046(COS) - 15/05/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Magdalene HOFF (PSE, D) sur les relations entre l'UE et l'enclave russe de Kaliningrad, le Parlement européen se rallie totalement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé du 23 avril 2002). Pour l'essentiel, il s'agit d'appuyer puissamment le développement économique et social de cette région par l'octroi d'aides financières ciblées ainsi que par des opérations de renforcement de la coopération permettant de désenclaver Kaliningrad et de trouver des solutions viables pour assurer la libre circulation des personnes et des biens entre cette région et le territoire russe principal, d'une part, et entre Kaliningrad et l'Union, d'autre part.